

COMPTE RENDU DES ANIMATIONS EN PIED D'IMMEUBLE

Lieu : Résidence Calmette, 2 bis place Docteur Laënnec, 14000 Caen

RÉFÉRENTES : Henri Roussel - rousselhenry16@gmail.com - 06.85.25.15.25, Catherine Montagne - catherinemontagne@laposte.net - 06.43.85.71.14

TYPE D'ACTION	DATE	CRITÈRES PRIS EN COMPTE	EVALUATION	MOYEN HUMAIN ET MATÉRIEL
ANIMATION DE SENSIBILISATION	22/06/21	NBRE DE PERSONNES CONCERNÉES SUR LE SITE	17 logements	Syvedac : Alexandre Pley CPIE VdO : Vincent Saint-James
		NBRE DE PERSONNES PRÉSENTES	10 individus dont 9 chartes signées.	
		TYPLOGIE DES PERSONNES PRÉSENTES (cuisiniers, service, enseignants, élèves...)	Référent.e.s et résident.e.s.	
		TEMPS DE L'ANIMATION	2 heures	

Contexte :

Nous avons inauguré, sur la résidence Calmette le mardi 22 juin 2021 , un site de compostage collectif (3 bacs de 400l.) pour valoriser les déchets de préparation de cuisine et les déchets verts du jardin. L'ensemble de la copropriété compte 17 logements. Ces trois bacs viennent ainsi compléter un bac auparavant mis en place depuis environ un an. Le compost produit sera utilisé pour amender le potager, les espaces verts et potentiellement distribué aux résidents pour leurs plantes intérieures et de balcons.

Animation de sensibilisation :

- **Rappel de l'accompagnement sur un an**, partagé en deux phases : Phase 1 Mois 1, P1M2... à P1M6 et P2M2, P2M4 et P2M6.

Les temps d'animations, par le CPIE : P1M0 - animation de sensibilisation

Porte à porte avec le référent (15j. à 1 mois, avant l'animation de transfert)

P1M6 – animation de transfert

Porte à porte avec le référent (15j. à 1 mois, avant l'animation de valorisation)

P2M6 – animation de valorisation/distribution

Les suivis techniques, par le Syvedac : un suivi par mois pendant la première phase (x6) puis un tous les deux mois sur la deuxième phase (x3), en fonction des besoins.

- **Paramètres à maîtriser :**

- Taux d'humidité = **EAU** régulée par la matière sèche : trop humide = mauvaise odeur!

trop sec = pas d'écoulement entre les doigts!

Pour optimiser la décomposition, il est fondamental d'avoir un taux d'humidité suffisant, un peu mais pas trop!

Test de la poignée : *“lorsque nous pressons le compost dans la main à l'aide de gants, il doit y avoir un écoulement entre les doigts”.*

Attention : il ne sera **trop humide** que s'il dégage une **mauvaise odeur**, occasionnée par la présence de bactérie anaérobie (production de gaz malodorant)!

- Oxygénation = **AIR** incorporé par brassage mécanique :

- à chaque apport avec la griffe ou le brass'compost

- 1 fois par semaine, brasser l'ensemble du bac d'apport à l'aide d'une fourche bêche ou du brass'compost, permettant d'extraire les erreurs et d'homogénéiser le taux d'humidité dans le bac (bords trop secs et cœur trop humide).

- **Équilibre** entre l'**azote** (N) et le **carbone** (C) = apport cuisine (N : 2/3) et apport jardin (C : 1/3).

- **Les déchets organiques à composter :**

Pour la cuisine, vous pouvez mettre l'ensemble des matières organiques végétales : épluchures de fruits et légumes, marc de café (+ filtre), thé (+ sachet), coquilles d'œufs et les sacs en papier kraft mais pas ceux en plastiques à base de végétaux. Les agrumes sont à éviter.

La matière organique carnée (viande+poisson) et les litières sont à proscrire!

Pour le jardin, vous pouvez mettre l'ensemble de l'entretien du jardin : feuilles, broyage de branche (BRF) et de haie, désherbage.

- **Méthodologie en pratique :**

1 - *apport cuisine (eau)*

2 - *brassage (air)*

3 - *apport de matière sèche pour équilibrer l'eau*

4 - *brassage hebdomadaire (eau + air)*

Un guide pratique du compostage collectif illustrant le contenu de l'animation, des bioseaux servant à recueillir les déchets de cuisine ont été remis à la référente et aux participantes. Un brass'compost pour les brassages, un sécateur et une griffe ainsi que la signalétique seront remis ultérieurement.

Définition des rôles :

Les référents et les résidents présents sont motivés par la démarche. Dans le contexte actuel de Développement Durable : économique, écologique et social. Le projet repose avant tout sur la dynamique du groupe et les initiatives proposées, créant ainsi des moments de partages : le terreau social !

Le rôle du référent est central dans le fonctionnement et la durabilité du dispositif. Il est donc fortement conseillé d'avoir au minimum deux référents par site afin d'avoir une continuité en cas de déménagement, de congés ou d'absences et de pouvoir se répartir les missions.

Il veillera sur l'aspect technique du compostage : la qualité des apports (fragmentation des matières grossières et tri des erreurs), les apports équilibrés en structurant (carbone/azote), l'approvisionnement de cette matière sèche (stock) ainsi que le brassage régulier du bac d'apport (hebdomadaire).

Pour cela, il devra organiser cette gestion technique au sein de la copropriété pour qu'elle ne repose pas uniquement sur une ou deux personnes. Soit sur la base du volontariat en comptant sur l'engagement des participants. Soit en organisant sous forme de tableau ou agenda numérique la participation de chaque foyer. Ou encore, en identifiant un créneau hebdomadaire régulier. Libre à vous de vous structurer, ensemble, comme vous le désirez et d'évoluer en fonction de vos retours d'expériences : échec et réussite.

Ainsi, il devra être moteur du lien social ayant pour but de se réapproprier la gestion collective des biodéchets et l'utilisation des parties communes extérieures, en organisant (communication = affichage et courriel) des rencontres conviviales autour du compost dans le jardin, à l'occasion des différents temps forts : brassages hebdomadaires, transferts et valorisations du compost sur les espaces verts et/ou distribution.

Enfin, il sera identifié comme l'interface entre les résidents et le maître-composteur. Il pourra ainsi faire remonter les informations et l'évolution du site au maître-composteur. Comme expliquer aux nouveaux voisins volontaires les bons gestes à adopter.

Suite de la démarche :

Pour les brassages hebdomadaires, plusieurs solutions possibles pour inclure davantage l'ensemble des participants.

- organiser un planning à la semaine entre les différents participants.
- installer une fiche (pochette plastique + stylo) sous le couvercle du bac de broyat pour inscrire la date, le nom et les remarques des participants ayant réalisé le brassage.

D'ores et déjà, la pérennisation de l'approvisionnement en matière sèche doit-être une priorité afin de toujours en disposer suffisamment : pour conseil, le bac de structurant doit toujours être à moitié rempli!

Premièrement, valoriser au maximum les déchets du jardin (entretien) pour approvisionner le bac de structurant en matière sèche : un temps de séchage pourra être envisagé en fonction de la nature des végétaux à l'extérieur du bac (tonte, branchage, entretien des indésirables de préférence en fleurs).

Ensuite faire fonctionner le réseau de chaque résident afin de multiplier les possibilités : voisinages, familles, amis, relations professionnels...

Organiser un ramassage de feuilles mortes entre résidents pour vous constituer un stock à l'automne.

Le Syvedac propose deux livraisons de broyat par an, pour faire réaliser un appoint sur les sites. En revanche, cela ne pourra pas subvenir au besoin complet du site pour une année. Les référents seront informés en amont de ces deux livraisons.

La scierie de Sannerville, Heroult bois et débit, donne de la sciure de bois de chauffage : [02 31 39 03 71](tel:0231390371)

Lors de l'inauguration, la question de l'utilisation du compost produit sur le site a été posée. Vous serez également libre de choisir le moyen de valoriser votre compost. Vous pourrez ainsi vous le distribuer pour vos plantes intérieures mais aussi le valoriser sur les espaces verts de la copropriété : à déterminer entre vous.

Pour la communication au sein du groupe (abordé en animation), la création d'une adresse mail collective dédiée au compostage, serait un outil qui pourrait simplifier les échanges, alimentant ainsi la dynamique de groupe. Voir même un groupe sur l'un des réseaux sociaux en fonction des envies et du temps à consacrer!

Les référents pourront constituer, à partir des chartes d'engagement signées, un groupe mail afin de faciliter les envois groupés de courriel.

Il est important que les référents soient identifiés en tant que tels : contact à afficher sur les bacs. Pour le moment, il y a donc deux référents identifiés, rien ne vous empêche d'être davantage !

Un porte à porte ou une réunion du collectif sera réalisé par les référents pour distribuer les seaux aux participants qui n'étaient pas présents lors de l'inauguration. En échange, les chartes qui seront complétées à cette occasion nous seront transmises.

Pour la prochaine animation, opération transfert, elle sera à prévoir en P1M6 dans 6 mois (décembre). Il sera nécessaire de la déterminer en fonction du remplissage du bac d'apport : anticiper avant que le bac d'apport soit plein.

Photo de l'inauguration:





ANIMATION DE TRANSFERT	13/11/21	NBRE DE PERSONNES CONCERNÉES SUR LE SITE	17 logements	CPIE VdO : Vincent Saint-James
		NBRE DE PERSONNES PRÉSENTES	8/9 personnes	
		TYPOLOGIE DES PERSONNES PRÉSENTES (cuisiniers, service, enseignants, élèves...)	Référents + résidents	

Contexte :

Après 5 mois de pratique, le dispositif mis en place fonctionne bien. Le compost mi-mûr obtenu est correct : bonne décomposition = bonne activité des organismes décomposeurs, peu d'erreurs de tri. L'ensemble du bac est un peu trop humide et pas assez homogène, signe d'un brassage insuffisant. La résidence n'a pas souhaité réaliser de porte à porte en amont de l'animation puisqu'il y a déjà une forte implication du collectif sur le dispositif. Ils ont récupéré un broyeur pour le collectif.

Animation de transfert :

Nous avons repris succinctement le contenu de la première animation de sensibilisation. Nous avons vu ensemble la bonne méthodologie à adopter lors des brassages : fragmenter les éléments grossiers, extraire les erreurs, équilibrer l'humidité du bac (entre les bords et le milieu).

Nous avons poursuivi avec la clé de détermination afin d'identifier les organismes décomposeurs, puis transférer tout ou presque la totalité du bac d'apport dans le bac de maturation soit environ 400 l. Cela est nécessaire pour bien oxygéner et homogénéiser l'ensemble du bac (intervertir les couvercles n'est pas suffisant...). Nous avons volontairement laissé un fond de compost dans le bac d'apport afin qu'il puisse redémarrer plus rapidement lors des nouveaux apports (présence de micros et macros organismes).

- La mise en maturation du compost consiste à ne plus ajouter de matière organique une fois la biomasse transférée dans le bac de maturation. Il sera nécessaire de conserver une aération régulière dans celui-ci = **une fois/mois**. Permettant à la fois, **d'oxygéner les organismes décomposeurs, d'extraire la matière non décomposable (erreurs) et de maintenir un taux d'humidité suffisant** pour le bon équilibre de cet écosystème pour obtenir dans six mois un compost « mûr ».
- Nous avons observé la faune se développant au sein de ce biotope à l'aide d'une clé de détermination. Définition biotope : milieu défini par des caractéristiques physicochimiques stables et abritant une communauté d'êtres vivants ou biocénose, le biotope et sa biocénose constituent un écosystème.

Important :

Pour optimiser la décomposition, il est fondamental d'avoir un taux d'humidité suffisant. Il est nécessaire de le contrôler une fois le brassage complet du bac réalisé!

Comment : *“le test de la poignée”*, nous devons avoir un écoulement entre les doigts.

Attention : il ne sera trop humide **que** s'il dégage une mauvaise odeur en raison de la présence de bactérie anaérobie (production de gaz malodorant).

Définition des rôles :

Le stock de matière sèche doit-être réalisé collectivement comme par exemple organiser une collecte des feuilles sèches du site ou organiser un aller et retour à la scierie de Sannerville, Heroult Bois et Débit qui propose gratuitement de la sciure, pour les contacter : 02 31 39 03 71.

La tâche la plus difficile en tant que référent est de mobiliser et d'organiser la gestion collective du dispositif entre les résidents et premièrement sur les brassages réguliers (voir ci-dessus, **Le rôle du référent - ANIMATION DE SENSIBILISATION**).

Suite de la démarche :

Vous avez rempli le 1er bac d'apport en 4 mois environ. Cela vous donne donc une estimation des échéances de transferts et de valorisations que vous aurez à réaliser à terme dans la gestion de votre site.

A la suite du transfert du 1er bac d'apport dans le 1er bac de maturation, nous avons également transféré le contenu d'un autre bac que vous aviez démarré en attendant l'animation pour ne pas stopper vos apports. Vous aurez donc un autre transfert à réaliser en autonomie d'ici 2 à 3 mois dans votre 2ème bac de maturation.

Il est recommandé d'avoir une phase de maturation de 6 mois après le transfert afin d'avoir un compost mûr, dans votre cas 8 mois.

Rotation des bacs :

- aujourd'hui, à 5 mois : 1er transfert dans le 1er bac de maturation + un bac d'apport (remplissage : 1/3).
- à 8 mois : 2ème transfert dans le 2ème bac de maturation.
- à 12 mois : 1er bac de maturation à valoriser (7 mois de phase constructive) + le bac d'apport à transférer.
- ainsi de suite... Tous les 4 mois, vous aurez donc un bac de maturation à vider/valoriser soit environ 200 l. puis le bac d'apport à transférer dans ce bac de maturation préalablement vidé.

Au bout d'un an, une fois ce premier cycle de décomposition de la matière achevé, vos trois bacs (1 d'apport et 2 de maturation) seront toujours en rotation générant tous les quatre mois du compost à valoriser/utiliser.

La mise en œuvre du compost produit sur le site lors de l'animation de valorisation a été précisée. Il sera utilisé sur les espaces verts de la copropriété et distribué aux participants.

Pour vous organiser sur les temps de brassage complet du bac d'apport qui ont fait défaut pendant la première phase de l'accompagnement, nous avons évoqué la création d'un planning pour vous constituer en binômes pour créer des temps d'entraide et de partages. Pour encourager la participation et que cela ne soit pas trop contraignant, les brassages pourraient alors être réalisés que toutes les deux semaines.

Il y a à ce jour 17 foyers identifiés sur le dispositif. Sur la base d'une année de 52 semaines, cela représente 3 participations à ces temps de brassage (d'environ 30 minutes) par foyer et par an!

La prochaine animation de valorisation/distribution est prévue au printemps, au mois de mai 2022 : à confirmer avec les référents.

ANIMATION DE VALORISATION/DISTRIBUTION	09/04/22	NBRE DE PERSONNES CONCERNÉES SUR LE SITE	17 logements	CPIE VdO : Vincent Saint-James
		NBRE DE PERSONNES PRÉSENTES	10 personnes	
		TYPOLOGIE DES PERSONNES PRÉSENTES	référents et résidents	
		QUANTITÉ DE COMPOST DISTRIBUÉ/OBTENUE	300 l. de compost presque mûr !	

Contexte :

Après 10 mois de pratique, le projet de compostage de proximité se pérennise et fonctionne très bien. En parallèle, le projet potager se poursuit également saison après saison. Ces deux projets se conjuguent parfaitement et viennent alimenter la dynamique collective de la copropriété.

Animation de valorisation :

Nous avons succinctement abordé autour des bacs, le contenu des animations précédentes (sensibilisation et transfert) pour valider les connaissances. Nous n'avons pas procédé à la valorisation du bac de maturation sous forme de tamisage puisque le compost était encore trop humide. En revanche, nous avons abordé le mode d'utilisation du compost et ses bienfaits.

Exemple de réalisation de valorisation conseillée, à réaliser prochainement :

1 - Le retournement des strates du sol est à proscrire. Le fait de retourner le sol modifie la structure en couches du sol qui ont toutes leurs faunes et leur flores propres : à chaque niveau de profondeur, la vie des micro-organismes est alors perturbée.

Voir: <https://www.promessedefleurs.com/conseil-plantes-jardin/blog/retourner-la-terre-bonne-ou-mauvaise-pratique>

Comme conseil dès l'inauguration, la préparation du sol se réalise en automne et en hiver. Ainsi pour entretenir et/ou agrandir la surface de culture, il sera nécessaire d'anticiper en paillant votre sol.

2 - La terre ainsi ameublie et prête au début du printemps, mettre en place le compost mûr sans attendre, en le laissant à la surface.

3 - Attendre la dernière période de gel : les saintes glaces (11, 12 et 13 mai), pour installer vos plantations.

4 - Une fois le sol réchauffé, pailler dans un premier temps avec les premières tontes puis installé le BRF. Voir : <https://blog.defi-ecologique.com/paillage-paillis-avantages/>

Utilisation du compost:

Jeune : Paillis (hiver/été), ne pas enfouir, au pied des végétaux déjà germés.

Demi-mûr : Amendement, repiquer mais pas semer, mélanger à la couche de surface, épandre sur 2 cm d'épaisseur entre les plants.

Mûr : pour semis (1/3 compost, 1/3 sable, 1/3 terre). En amendement de pelouse (à la volée). Amendement également : griffer le sol sur 3 à 5 cm de profondeur, puis épandre 2 cm de compost et enfin griffer à nouveau pour mélanger la terre végétale et le compost.

Bienfaits du compost

- Amendement (amélioration des propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol)
- Fertilisant (augmentation de la productivité)
- Relève de façon optimale le pH = 7
- Allège les sols argileux
- Augmente le pouvoir de rétention d'eau des sols sablonneux
- Augmente la résistance au compactage, à l'érosion
- Protège les végétaux contre les parasites et les maladies.

Nous avons terminé l'animation par un atelier de semis avec une réalisation de pot en papier journal (pot maker) dans la salle commune, pour enrichir ce jardin déjà bien diversifié.

Suite de la démarche :

L'installation du 2ème bac de maturation n'a pas facilité l'orientation pour les apports. Aussi, je vous conseille de n'utiliser qu'un seul bac en tant que bac apport et de maintenir les apports dans celui-ci le plus longtemps possible, afin de profiter de l'inertie engendrée par la quantité importante des organismes décomposeurs présents dans celui-ci. Même si les brassages sont plus difficiles ainsi!

Pour rappel:

- Brassage hebdomadaire complet du bac d'apport et fragmentation des déchets si nécessaire, avec extraction des déchets non décomposables (erreurs), permettant d'oxygéner et d'homogénéiser les zones humides et sèches.
- Brassage mensuel dans le bac de maturation, avec extraction des déchets non compostables (erreurs), permettant également d'oxygéner et d'homogénéiser les zones humides et sèches.
- Approvisionnement en matière sèche du bac de structurant.
- Organiser des moments conviviaux et d'échanges autour du compost et du potager sur les temps forts nécessitant les manutentions. **La fréquence des valorisations et des transferts se répétera désormais tous les 4 à 6 mois.** Pour cela, le Syvedac propose un **kit d'outils** pour les réaliser : n'hésitez pas à *contacter le Syvedac pour le réserver.*

Nous avons constaté que vos apports en matière sèche étaient de manières générales insuffisantes par rapport au dégagement de méthane provenant du compost lors des brassages du bac d'apport et de maturation. Pour rappel, les apports de cuisine = $\frac{2}{3}$, les apports du jardin = $\frac{1}{3}$ (voir plus si besoin).

Approvisionnement en matière sèche : la **scierie de Sannerville**, Heroult Bois et Débit, propose gratuitement de la sciure : **02 31 39 03 71**.

Il a été convenu à titre d'expérimentation que deux foyers allaient tester le compostage de surface sur la butte précédemment créée : le compostage de surface consiste à étendre les déchets organiques directement sur le sol de votre jardin. Le concept issu de la permaculture (agriculture durable) est simple : laisser la nature décomposer vos déchets pour enrichir le sol.

Les référents maintiendront une vigilance sur le collectif et l'état des bacs. Sachez que nous restons à vos côtés malgré la fin de l'accompagnement, pour vous soutenir et répondre à vos interrogations et vos besoins (bioseaux, guides...).

Conclusion :

Ainsi tous les 4 à 6 mois, le bac de maturation (soit environ 200 à 300 l. de compost mûr) pourra être mise en œuvre sur les espaces de culture et/ou distribuée aux résidents après tamisage pour une utilisation en intérieur. Puis le bac d'apport sera mis en maturation par transfert.

Il sera nécessaire de veiller à toujours avoir suffisamment de matière sèche pour ne pas interrompre les apports, les **besoins en structurant pour le site sont d'environ 2 à 3 bacs de 400 l. à l'année.**

Encore félicitations pour votre engagement.

Bonne continuation.

Photos de l'animation de valorisation:

